ASSIGNER

(export du DFSM au 05/11/2026 à 19:56)

[1] ASSIGNER (Part. passé.) Médecine - Médecine

verbe
Etymologie FEW XXV 538a: assignare

Définition ?

Citations

- Car aucuns croient que telz manieres de lesions soient plaies, en tant com simplement plaies, la quele chose est fausse, car la diffinicion de plaie assignee avant ne leur est pas competente, c'est assavoir es declarations communes du preambule, ou commancement du .2. traitié, ou .4. notable, ou quel est dit qu'est plaie.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 1849, p. 133.*
- En après soit fait .1. point ou milieu entre chascun des .2. es costés du nés et non par dessus, et en après soient ainsi monteploiés et espoissiés, en faisant touz jours entre .2. le .3. duc'a tant qu'i(l) soufissent, selonc la doctrine assignee par dessus de costure.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 1081, p. 252.*
- De la quele .4. causes poünt estre assigniees : la .1., car mout de ners se determinent en cel lieu qui detraient les parties du lieu.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 1520, p. 54.*